

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 17/07/2023 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé	
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste	
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5	
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A	
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A	
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA	
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 CENTRE DE TRAVAIL : 322	CODE POSTE : 2246 PROGRAMME RH : 97001
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – Formations sanitaires de Tahiti Iti – Centre de santé et de médecine préventive (Unité de médecine scolaire)	
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin est responsable de l'unité de consultations spécialisées en hygiène et santé scolaire. Il doit travailler en étroite collaboration avec son équipe afin de mener à bien les missions du programme de promotion de la santé scolaire. Il assure les consultations spécialisées en lien avec le médecin traitant des élèves dont il a la charge et exécute les diverses actions propres au programme d'hygiène et de santé scolaire.	
9	EFFECTIFS ENCADRES	A B C D Autres
	NOMBRES : 1	1 CEAPF A
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Directeur de l'hôpital de Taravao <u>Liaisons fonctionnelles :</u> <ul style="list-style-type: none">– Responsable du centre de santé scolaire (CSS) ;– Infirmiers scolaires ;– Directeurs et Principaux d'établissement du premier et second degré ;– Intervenants du service d'action social.	
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none">– Matériel médical ;– Matériel bureautique et informatique avec connexion internet ;– Véhicule de service pour assurer les missions dans les établissements scolaires de la presqu'île.	
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">– Travail en journée continue ;– Peut être amené à participer aux consultations externes lors d'épidémie ou pénurie médicale, afin d'assurer la continuité du service public ;– Congés annuels à programmer durant les périodes de vacances scolaires uniquement et sur avis du Président de la CME ;– Participe aux astreintes médicales à l'hôpital de Taravao : service des urgences et hospitalisation	

ACTIVITES PRINCIPALES :**Aptitudes à la scolarisation :**

- Vérifier le remplissage correct du carnet médico-scolaire ;
- Vérifier la mise à jour des vaccinations et s'assurer du suivi médical ;
- Repérer les facteurs de risque (médicaux et sociaux) pouvant retentir sur le développement de l'enfant ou sur ses acquisitions scolaires ;
- Apprécier le développement psychomoteur et le degré d'autonomie de l'enfant ;
- Diagnostiquer, éventuellement évaluer, les pathologies chroniques ;
- Déceler d'éventuels handicaps (moteurs, sensoriels, mentaux ou sociaux), demander leur bilan et vérifier que ces enfants bénéficient d'un suivi régulier ;
- Mettre en place, en collaboration avec l'équipe éducative, toutes mesures utiles et nécessaires d'aide à l'intégration d'enfants handicapés ou nécessitant un protocole d'urgence en milieu scolaire.

Les visites médicales :

- Repérer, diagnostiquer et évaluer des situations pathologiques somatiques ou psychiques en vue de l'orientation vers des prises en charge adaptées ;
- Acquérir une vision globale des problèmes de santé des élèves en prenant compte les aspects sociaux, psychologiques, liés à l'environnement ou au contexte économique, social et familial de l'enfant ;
- Réaliser l'examen somatique et neuro-sensoriel conformément à la procédure du centre avec les objectifs spécifiques propres à chaque classe d'âge ;
- Planifier les visites médicales des écoles dont il est référent en coordination avec l'infirmier référent de l'établissement ;
- Etablir et communiquer la planification prévisionnelle de son activité tous les mercredis.

Actions spécifiques envers les populations sensibles :

- Suivre les élèves signalés par les membres de l'équipe éducative, les infirmiers, les assistants sociaux, les parents ou les élèves eux-mêmes ;
- Examiner les enfants signalés avant l'équipe éducative du centre ou en consultation délocalisée dans les écoles ;
- Rencontrer la famille, participer aux réunions et à la construction des projets spécifiques à chaque enfant ;
- Assurer autant que possible le suivi et l'accompagnement de ces élèves, les orienter vers les structures de soins adaptées ;
- Rédiger les différents documents nécessaires à l'étude de son dossier en commission si besoin.

Actions relatives à l'intégration scolaire des enfants et adolescents atteints de handicap ou des enfants atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période :

- Définir les besoins particuliers de l'élève, les conditions de scolarisation nécessaires au sein de l'établissement scolaire (aménagements particuliers nécessaires et les inaptitudes éventuelles) ;
- Evaluer les déficiences et incapacités existantes ;
- Travailler en concertation étroite avec le médecin référent de la structure qui accueille l'enfant hors temps scolaire (si l'enfant est en intégration partielle à l'école) ;
- Elaborer un projet d'accueil individualisé (PAI) en concertation étroite avec le médecin traitant de l'enfant pour les enfants atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période ;
- Participer aux réunions de synthèse et à l'élaboration du projet d'intégration scolaire pour les enfants présentant un handicap selon la procédure du centre ;
- Aider à la recherche d'une orientation scolaire puis professionnelle adaptée ;
- Prescrire en cas de besoin des conditions spéciales d'examens ou l'octroi d'un tiers temps supplémentaire ;
- Examiner tous les élèves ayant une inaptitude d'éducation physique et sportive supérieure à trois mois.

Intervention auprès des enfants victimes de maltraitance :

- Repérer les élèves en situation de risque ou de danger, les signaler aux services compétents (services sociaux, procureur) selon la procédure de signalement du centre ;
- Assurer, par la suite, le suivi de ces enfants.

	<p>Médecine curative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des consultations curatives offertes par le CCSHSS pour la population scolaire d'enfants scolarisés dans les établissements dont il est le centre de santé scolaire de référence ; - Planifier des plages horaires réservées aux soins curatifs et identifiées lors de la planification prévisionnelle d'activité.
--	--

14	<p>ACTIVITES ANNEXES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à des activités de planification et de recherche, projet de service ; - Participer à des activités de formation des personnels de la santé ou de l'éducation en lien avec le programme de santé scolaire ; - Participer à des activités d'expertises à l'échelle du pays (consultations délocalisées) ; - Participer à la gestion de l'urgence sanitaire en milieu scolaire (maladies infectieuses en particulier) ; - Collaborer au réseau de veille sanitaire.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	<p>SPECIALITE SOUHAITABLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale ou avec des compétences en gérontologie sur le territoire français.

S : Sensibilisation, A : Application, E : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	- Réactivité, efficacité et organisation ;		X	
	- Sens du relationnel ;		X	
	- Grande capacité d'adaptation à toutes les situations ;		X	
	- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel) ;		X	
	- Respect, éthique : connaître le code de déontologie et les règles éthiques et professionnelles ;			X
	- Disponibilité, ponctualité ;			X
	- Ecoute et patience ;			X
	- Présentation conforme aux règles professionnelles et aux bonnes pratiques hospitalières ;			X
	- Management d'une équipe ;		X	
	- Qualités rédactionnelles.			X

18	<p>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience en santé scolaire ; - Expérience en santé publique.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION SOUHAITEE : formation interne
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le Chef de service,

L'agent,

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 16/03/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H : 97001 CODE POSTE : 2441 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision déconcentrée des Iles Sous le Vent - Centre médical de TAHAA
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Seul médecin en poste, l'agent veillera au bon fonctionnement du service tant au niveau de l'offre de soins que du fonctionnement général de la structure. Il est le référent « santé publique » de l'île et le principal interlocuteur de la commune en matière de prévention, hygiène/salubrité et offre de soins publics.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres : NOMBRES : 9 2 1 3 3 CEAPF
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Subdivisionnaire de la Direction de la Santé aux îles sous le vent
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel médical (dont électrocardiographe) ; - Outils informatiques avec connexion internet.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Horaires en journée continue de 7h30-15h30 du lundi au jeudi et 7h30-14h30 le vendredi ; - Assurer une consultation hebdomadaire décentralisée à l'infirmerie de Haamene ; - Astreinte médicale de service public à domicile et sollicitation sur appel de l'infirmier (IDE) désigné d'astreinte sur le tableau de service ; - Indemnités et récupération d'astreinte ; - Eventuelle participation du médecin libéral à l'astreinte de service public basée sur le volontariat ; - En cas de nécessité de service, durant les absences médicales non remplacées, passage en mode dégradé, et transformation du Centre Médical en infirmerie avec éventuelle couverture des soins par le secteur libéral.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : En coordination avec le subdivisionnaire et le responsable de l'offre de soins des structures de soins des îles sous le vent, il doit : - Assurer l'activité de consultation médicale dans les heures d'ouverture du centre de soins ; - Assurer l'astreinte médicale H24 de service public en 2 ^{ème} appel sur sollicitation de l'IDE ; - Assurer le suivi médico-scolaire, les activités de protection infantile, de protection maternelle et planning familial, de lutte contre les maladies infectieuses ou liées au mode de vie ; - Participer à la formation continue du personnel paramédical de la structure ; - Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans la structure sanitaire ; - Veiller au respect du règlement intérieur ; - Organiser et gérer l'offre de soins publique sur l'île ; - Relayeur et organiser au niveau de l'île les activités de prévention et d'éducation pour la santé ; - Gérer le personnel soignant, administratif et technique de la structure ; - Superviser l'entretien du parc mobilier et immobilier, du matériel bio-médical, des véhicules de service ; - Renseigner et transmettre les documents administratifs et rapports d'activité.

14	ACTIVITES ANNEXES : Organiser l'accueil des différentes personnes en tournée ou mission intervenant dans la structure.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Discrétion, respect des règles de la déontologie et du secret professionnel ;			X
	- Polyvalence et formation aux premiers soins d'urgence ;			X
	- Rigueur et assiduité ;			X
	- Capacité de travailler en équipe ;			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation ;			X
	- Pédagogie et gestion d'une équipe ;			X
	- Sens du service public ;		X	
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire ;			X
	- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, etc) ;		X	
	- Bonne présentation et expression correcte ;		X	
	- Adaptabilité à l'évolution des techniques.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Activité de soins et de prévention dans un contexte géo-sanitaire similaire.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum.
----	--

Le chef de service :

L'agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 04/07/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 PROGRAMME RH : 97001 CODE POSTE : 9442 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision déconcentrée des Iles Australes – TUBUAI - Centre médical de Mataura
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du Subdivisionnaire déconcentrée des Iles Australes et en collaboration avec le 2 ^{ème} médecin consultant, l'agent assure l'activité médicale et contribue au bon fonctionnement du centre médical de Tubuai.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de la subdivision déconcentrée des îles Australes
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Matériel médical, appareil radiologique, appareil échographique, poste informatique avec accès Internet pour les besoins professionnels, logement de fonction.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Demande des capacités d'adaptation à l'environnement insulaire et au travail en équipe avec l'ensemble du personnel des centres de santé de la subdivision ; astreintes (récupération et indemnisation) ; logement de fonction ; missions médicales dans les autres îles (frais et indemnités de déplacement) ; le service impose le respect des horaires de travail ; nécessité d'avoir un véhicule pour les déplacements personnels.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">• Assurer la consultation et la permanence des soins par astreinte ;• Veiller au bon fonctionnement de la structure sanitaire de Tubuai ;• Participer à l'encadrement et la formation du personnel paramédical en tant que de besoin ;• Coordonner et assurer les activités de santé publique ;• Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans les structures sanitaires ;• Participer aux activités administratives et organisationnelles des structures sanitaires ;• Participer à la mise en place du règlement de fonctionnement interne.
14	ACTIVITES ANNEXES <ul style="list-style-type: none">• Participer à l'organisation des missions de consultations spécialisées avancées ;• Participer à l'élaboration des programmes et aux activités de prévention ;• Assurer les missions médicales de soutien, de diagnostic et de formation dans l'île de Raivavae, Rapa et des autres îles en cas de besoin.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S : Sensibilisation, A : Application; E : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	<u>Connaissances requises :</u> - Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable.		X	
	<u>Savoir –faire requis :</u> - Maîtrise de l'outil informatique (minimum Word, Excel et Outlook) ; - Qualités relationnelles, aisance dans la communication.		X X	
	<u>Savoir être requis :</u> - Rigueur et assiduité dans le travail ; - Capacité d'adaptation professionnelle ; - Capacité d'initiative, d'organisation ; - Capacité à manager une équipe ; - Esprit de synthèse ; - Capacité d'écoute et disponibilité ; - Capacité à travailler sous pression en hiérarchisant les priorités.			X X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> • Expérience en médecine tropicale ; • Expérience de l'urgence ; • Expérience en pédiatrie ; • Expérience en santé publique.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : formation d'adaptation à l'emploi de 10 jours au Centre de formation aux métiers de la santé des archipels de Moorea-Maiao.
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans.
----	---

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent :
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : 9454 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV - Subdivision déconcentrée des îles Sous-le-vent – Centre médical de BORA-BORA
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du subdivisionnaire santé des ISLV et du responsable du centre médical, en collaboration avec ses confrères, le médecin assure une activité médicale de nature curative, préventive voire palliative. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il intervient dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, dans la structure et/ou à domicile. Il est référent en « santé publique » de l'île et à ce titre, un principal interlocuteur auprès des différents services du Pays, de la commune et des associations en matière de prévention, d'hygiène, de salubrité publique et de l'offre de soins publique.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres : NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le médecin responsable du centre médical et le subdivisionnaire santé des ISLV
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Poste informatique, connexion internet et adresse mail
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Astreinte médicale selon le roulement établi au début du mois, indemnisée et récupérée ;- Adaptation éventuelle des horaires de travail en fonction des impératifs du service ;- Mobilité au sein des différentes structures de santé de la subdivision ;- Congés annuels à programmer 2 mois à l'avance, en concertation avec ses collègues.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Sous la responsabilité du médecin responsable, en collaboration avec ses confrères : <ul style="list-style-type: none">- Assurer des activités de consultation médicale pendant les heures d'ouverture du centre de santé ;- Réaliser des activités de soins curatives et préventives, de protection maternelle et infantile, de planning familial et d'hygiène scolaire ;- Mettre en œuvre des programmes de surveillance et de lutte contre les maladies infectieuses ou liées au mode de vie, d'éducation pour la santé et d'actions de prévention ;- Organiser et réaliser des consultations hors du centre de santé ;- Relayer et organiser au niveau de l'île des activités de prévention et d'éducation pour la santé ;- Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans la structure sanitaire ;- Hors heures d'ouverture du service, participer au planning des astreintes médicales pour la prise en charge des urgences, en 2^{ème} appel sur sollicitation de l'infirmier d'astreinte.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Organiser l'accueil des missionnaires intervenant dans la structure ;- Renseigner et transmettre des documents administratifs et des rapports d'activité ;- Assurer la formation continue du personnel paramédical de la structure ;- Participer aux actions de formations continues institutionnelles proposées ;

	- S'assurer de l'entretien des biens mobiliers et immobiliers, du matériel médico-technique et des véhicules.
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ou qualification en médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin généraliste sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire	X		
	- Adaptabilité aux conditions d'insularité	X		
	- Discrétion, respect des règles de la déontologie et du secret professionnel		X	
	- Capacité à travailler en équipe			X
	- Polyvalence			X
	- Rigueur et assiduité			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation			X
	- Diplomatie et pédagogie		X	
	- Sens du service public		X	
	- Aptitude au management d'une équipe		X	
	- Maîtrise de l'outil bureautique		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - Activités de soins et de prévention dans un contexte géo-sanitaire similaire ; - Expérience acquise dans la prise en charge des urgences ; - Expérience en poste isolé.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 PROGRAMME RH : 970.01	CODE POSTE : 9668 CENTRE DE TRAVAIL 322				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : AUSTRALES –Subdivision déconcentrée des Iles Australes – Centre médical de Moerai - RURUTU					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin assure une activité de nature curative, préventive ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé des patients. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il intervient dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans la structure et/ou à domicile. Il assure le bon fonctionnement du centre médical tant au niveau de l'offre de soins que du fonctionnement général de la structure.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 12	2	3	2	4	1 CEAPF A
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Subdivisionnaire déconcentrée des Iles Australes					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Matériel médical, appareil radiologique, appareil échographique, poste informatique avec accès Internet pour les besoins professionnels, logement de fonction, ambulance, véhicule de service					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Demande des capacités d'adaptation à l'environnement insulaire et au travail en équipe avec l'ensemble du personnel des centres de santé de la subdivision ; astreintes (récupération et indemnisation) ; logement de fonction ; missions médicales dans les autres îles (frais et indemnités de déplacement). Le service impose le respect des horaires de travail ; nécessité d'avoir un véhicule pour les déplacements personnels.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Sous la responsabilité du Subdivisionnaire santé des Iles Australes : <ul style="list-style-type: none">• Assurer l'activité médicale des centres de santé de Rurutu ;• Participer aux astreintes à domicile ;• Organiser et mener un programme de formation continue pour l'ensemble du personnel paramédical permettant aux agents d'accroître leur compétences dans les domaines de la consultation, des soins et de l'urgence ;• Veiller au bon fonctionnement des structures sanitaires de Rurutu ;• Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans les structures sanitaires ;• Participer à la mise en place du règlement de fonctionnement interne ;• Participer aux activités administratives et organisationnelles des structures sanitaires ;• Assurer la consultation et la permanence des soins par astreinte ;• Coordonner et assurer les activités de santé publique.					

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des missions médicales pluri-annuelles dans l'île de Rimatara et en cas de besoin sur les autres îles de l'archipel ; • Participer à l'organisation des missions de consultations spécialisées avancées ; • Participer à l'élaboration des programmes et aux activités de promotion de la santé et de prévention.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S : Sensibilisation, A : Application ; E : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	Connaissances requises : <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable. 		X	
	Savoir –faire requis : <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de l'outil informatique (minimum Word, Excel et Outlook) ; - Qualités relationnelles, aisance dans la communication. 		X X	
	Savoir être requis : <ul style="list-style-type: none"> - Rigueur et assiduité dans le travail ; - Capacité d'adaptation professionnelle ; - Capacité d'initiative, d'organisation ; - Capacité à manager une équipe ; - Esprit de synthèse ; - Disponibilité. 			X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> • Expérience en médecine tropicale ; • Expérience de l'urgence ; • Expérience en pédiatrie ; • Expérience en santé publique.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : formation d'adaptation à l'emploi de 5 jours au Centre de formation aux métiers de la santé des archipels de Moorea-Maïao
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : Minimum 4 ans
----	--

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent :
Date :
Signature :

